

Une organisation pour l'animation et la vie des communautés

ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE (EAL) ET CONSEIL D'ORIENTATION PASTORALE (COP)

Les équipes d'animation locales nous sont proposées dans la continuité de la réflexion élaborée à l'occasion du Concile Vatican II, du travail de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec et du Synode diocésain qui suggéraient la mise en œuvre d'un réel partenariat homme-femme où les personnes laïques sont invitées à devenir pleinement coresponsables de la vie de leur communauté chrétienne au nom de leur baptême.

Lors du *Congrès d'orientation pour l'avenir des communautés chrétiennes* en octobre 2004, deux propositions d'action concernant leur mise en place ont été votées. Monsieur le cardinal Marc Ouellet les a promulguées dans le document *Mission nouvelle évangélisation*.

Action à réaliser no 11

« *Que d'ici septembre 2007**, une équipe d'animation locale soit mise en place dans chaque communauté chrétienne. Partageant la responsabilité de l'équipe pastorale de la paroisse, cette équipe est composée de personnes baptisées non rémunérées (personnes laïques, religieuses ou religieux) dont le service sera reconnu par l'Évêque. En vue d'une meilleure évangélisation, **elle s'assure que les quatre aspects principaux de la vie d'une communauté chrétienne se développent dans son milieu.** »

Action à réaliser no 12

« *Que d'ici septembre 2007**, on mette sur pied un Conseil d'orientation pastorale dans chaque paroisse fusionnée, ou encore dans chaque regroupement actuel de paroisses. Sous la responsabilité du curé, ce conseil sera le lieu par excellence de réflexion, d'orientation, d'évaluation de la vie pastorale et de suivi du projet pastoral paroissial d'évangélisation ».

* Même si l'échéance de septembre 2007 est dépassée, ces actions à réaliser sont réaffirmées comme étant nécessaires dans le *Cadre de référence pour les réaménagements pastoraux dans le diocèse de Québec* lancé le 8 septembre 2011 par Mgr Gérald Cyprien Lacroix.

En janvier 2019, Mgr Lacroix réaffirme l'importance des EAL et donne une nouvelle échéance (2022) pour la mise en place des EAL dans chaque communauté locale.

CONVICTIONS ESSENTIELLES

Pour que l'équipe d'animation locale puisse réellement vitaliser et dynamiser la communauté chrétienne et ainsi lui permettre de mieux remplir leur mission d'évangélisation, certaines conditions sont essentielles :

- croire que la communauté a en elle-même les ressources et le dynamisme nécessaires pour assurer la mission ;
- croire que l'Esprit habite toutes les personnes baptisées et qu'elles ont des charismes et des talents pour contribuer à l'évangélisation ;
- croire que les membres de l'équipe d'animation locale sont capables d'assurer le leadership pastoral pour la vie de la communauté chrétienne locale en collaboration avec l'équipe pastorale;
- croire que les membres des EAL peuvent développer des moyens pour rejoindre le plus grand nombre possible de personnes baptisées.

POUR AIDER LA RÉUSSITE

- Bien définir les tâches de l'équipe pastorale et préciser le rôle de chacun de ses membres. L'équipe pastorale a pour rôle d'assurer l'animation dans et pour l'ensemble des communautés chrétiennes, de soutenir et d'encourager les personnes engagées dans les communautés chrétiennes. Elle assure l'unité, porte la vision et voit à la réalisation du projet pastoral d'évangélisation. (*Action à réaliser no 4, document Mission nouvelle évangélisation*)
- Se rappeler que l'équipe d'animation locale et le conseil d'orientation pastorale ne sont que des moyens. Le véritable « souffle » d'une paroisse, c'est l'Esprit. De là l'importance de se laisser inspirer par le souffle imprévisible de l'Esprit et de puiser aux sources : la Parole de Dieu, l'Eucharistie et la communauté.
- Identifier des moyens d'évangéliser et d'animer la communauté qui sont plus adaptés à la société actuelle. C'est une responsabilité qui est partagée par l'équipe pastorale et par l'équipe d'animation locale.
- Offrir une formation « pratique » au leadership pastoral qui est adaptée pour les membres de l'équipe pastorale et de l'équipe d'animation locale.
- Accompagner et assurer un suivi par un membre de l'équipe pastorale, auprès des membres de l'équipe d'animation locale pour les motiver, les encourager et les soutenir. C'est une condition essentielle qui permet aux membres de persévérer dans leur engagement.

